

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : alislmanetinhinane@gmail.com

<https://www.cadre21.org/membres/87ba1196a5ad7b5b1fbcbf9d>

Date d'obtention : 2025-10-03 14:08:49

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Il est important d'agir rapidement.

Il est important de protéger l'élève et assurer sa sécurité physique, psychologique et sociale.

NE JAMAIS consulter ni conserver les images car c'est illégal.

Je dois informer les parents.

Je dois intervenir de manière préventive auprès des élèves.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Elle peut transformer mes futures interventions en me donnant des outils concrets, un cadre légal clair et des réflexes d'action efficace. Elle me permet d'intervenir avec plus de confiance, de protéger rapidement les élèves concernés, de collaborer adéquatement avec les partenaires (école, police, parents) et de contribuer activement à la prévention du sextage dans mon milieu scolaire.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

NE JAMAIS CONSULTER, CONSERVER OU DIFFUSER LES IMAGES.

La sécurité émotionnelle de physique de l'élève.

Le respect et la confidentialité.

Écouter sans juger.